

Bruxelles, le 23 septembre 2022  
(OR. en)

12699/22

PE-QE 95

**NOTE POINT "I"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	<b>Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen</b> – Examen par le Coreper

---

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner le projet de réponse à la question avec demande de réponse écrite figurant dans le document mentionné à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption du texte de la réponse à la question avec demande de réponse écrite susmentionnée.

**Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen**

- a) E-002291/2022 - João Pimenta Lopes (The Left)  
Utilisation des fonds de la facilité européenne pour la paix  
12040/22 PE-QE 91
-